

# Désigné comme traître depuis 2 ans, l’assassinat de Charles Shamukiga le 7 avril 1994

Jacques Morel

12 octobre 2013, v1.0

## 1 Un riche homme d’affaires

Charles Shamukiga était un homme d’affaire, extrêmement généreux, originaire de Byumba. Il avait une entreprise, « Un toit à toi », dans laquelle il embauchait en particulier des Tutsi qui ne pouvaient trouver du travail ailleurs. Il a construit notamment les bâtiments de la CEPGL à Gisenyi. Il était consul honoraire du Luxembourg au Rwanda. Il était considéré comme ami du président Habyarimana.<sup>1</sup>

Il avait créé le collège APACOPE (Association des Parents pour la Contribution à la Promotion de l’Education). Cet établissement accueillait tous les enfants, hutu comme tutsi, qui ne pouvaient entrer à l’école secondaire publique. Il comptait donc beaucoup de jeunes tutsi exclus en raison des quotas ethniques... L’APACOPE existe toujours et le souvenir de son fondateur reste vivant :

« Qui oubliera Charles SHAMUKIGA et ses amis qui, pour essayer de résoudre le problème de ségrégation et d’exclusion systématique des enfants Tutsi du système d’enseignement public et officiel rwandais, ont fondé à Kigali, la première école privée au Rwanda, l’APACOPE. »<sup>2</sup>

## 2 Militant des Droits de l’homme

Avec le Père Chrysologue Mahame S. J. et André Katarwa, il animait l’Association des Volontaires de la Paix (AVP), défendant les Droits de l’homme.<sup>3</sup>

---

1. Charles Shamukiga serait signataire d’une lettre du 28 décembre 1990 au président Habyarimana qui condamne les auteurs de la guerre actuelle. Cf. J.-K. Gasana [2, p. 82].

2. [http://www.remember-tutsi-genocide.org/nos\\_heros.php](http://www.remember-tutsi-genocide.org/nos_heros.php).

3. De nombreux militants de l’association AVP ont été tués durant le génocide. Cf. “Rwanda : Death, Despair and Defiance” [1, p. 213].

Celle-ci intervient par exemple au cours des massacres du Bugesera en mars 1992.<sup>4</sup>

### 3 Cible des extrémistes

Charles Shamukiga était la cible des extrémistes en raison de sa richesse et de son amitié avec le président Habyarimana. « *Shamukiga avait presque le monopole de construction des bâtiments ministériels, les hôpitaux, l'extension de l'université, campus de Ruhengeri, le siège de la CEPGR.* »<sup>5</sup> Il était à la tête d'une importante société de construction « Un toit à toi » qui à l'origine fonctionnait comme une coopérative mais les actionnaires hutu auraient été évincés.<sup>6</sup>

En décembre 1990, il est dénoncé comme riche commerçant dans Kangura.<sup>7</sup> En 1992, un tract de la CDR le dénonce en 3<sup>e</sup> position dans une liste de personnes chargées du recrutement pour le compte des Inyenzi-Inkotanyi. « *Le parti CDR vient d'apprendre qu'il y a des gens qui continuent à trahir le pays en envoyant leurs enfants, d'autres membres de leurs familles ou des gens qu'ils ont achetés ; alourdir les rangs des Inyenzi-Inkotanyi en vue pour permettre aux Inyenzi-Inkotanyi de continuer à commettre des atrocités et à verser le sang du peuple majoritaire. [...] Le parti CDR, encore fois, met en garde le gouvernement et le chef de l'Etat et leur rappelle qu'ils doivent examiner ce problème en prenant des mesures fermes contre les traîtres. Dans le cas contraire, ils doivent savoir que le peuple majoritaire ne va plus tolérer cela. Un ennemi est toujours un ennemi et celui qui lui apporte du soutien n'aime pas le Rwanda.* »<sup>8</sup> Chrysologue Mahame et André Katarwa de l'association AVP sont aussi cités. Après l'assassinat d'Emmanuel Gapyisi, le 18 mai 1993, un tract accuse le MDR de son assassinat. Le 20, un autre tract accuse Twagiramungu et le FPR. Le 21 mai 1993, un troisième tract, toujours anonyme, accuse Shamukiga de la mort de Gapyisi. James Gasana, alors ministre de la Défense, publie une lettre d'un militant du FPR, Simon Ntare, à Charles Shamukiga où on peut lire :

Notre problème actuel, c'est le forum de Mbonampeka et Gapyisi et leurs collaborateurs ; ces gens du Nduga qui en sont membres sont les plus nocifs car lorsqu'ils auront expliqué à leurs adeptes que cette guerre n'est pas le fait d'Habyarimana, mais celui des Tutsi qui

4. LICHREDOR, ADL, ARDHO, Kanyarwanda, AVP, *Déclaration sur les massacres en cours de la population du Bugesera*, 10 mars 1992. <http://www.francegenocidetutsi.org/bugesera-1992.pdf>

5. Témoin Antoine Nyetera, TPIR, Affaire n° ICTR-00-56-T, Militaires II, Transcription de l'audience du 30 mai 2007. <http://www.francegenocidetutsi.org/NdindiliyimanaTranscript30mai2007.pdf#page=52>

6. M. Mendy [4, p. 27].

7. Les étudiants rwandais de l'université de Laval, *La vérité sur l'invasion des rebelles tutsi au Rwanda*, Kangura, 7 octobre 1990, p. 7. <http://www.francegenocidetutsi.org/VeriteInvasionRebellesTutsi7octobre1990.pdf>

8. CDR, *Communiqué spécial no 5 du parti CDR*, CDR, 22 septembre 1992, TPIR, Case No : ICTR-98-41-T Exhibit No : P. 29 (6) Date admitted : 17-09-2002. <http://www.francegenocidetutsi.org/CDR22septembre1992.pdf>

veulent reprendre le pouvoir et diriger les Hutu, les Banyenduga<sup>9</sup> et les Bakiga<sup>10</sup> pourraient s'unir contre nous, et nous ne serions plus en mesure de dominer les Hutu. Vous devez tout faire pour que Gapyisi, en particulier, quitte ce Forum, et s'il refuse, vous devrez trouver comment l'éliminer adroitement. Twagiramungu vous aidera.<sup>11</sup>

Cette lettre non datée a tous les aspects d'un faux. Selon Gérard Prunier, « *le contrat sur la tête de Gapyisi vient selon toute évidence soit du côté du CDR soit des amis du Président.* »<sup>12</sup>

Lors d'une émission de la RTLTM en décembre 1993, Kantano Habimana parle de la richesse des Tutsis en dénonçant Charles Shamukiga

Cela me rappelle Shamukiga qui a entendu des gens réunis à l'hôtel Méridien Umubano pour la création de cette radio, la RTLTM. Ils étaient donc plus de cent personnes réunies et il a appris qu'elles avaient collecté deux millions de francs [rwandais], je pense, et il a dit : « C'est vraiment incroyable ! Vous les Hutus vous verrez le jour où nous déciderons de créer une radio des Tutsis. Je vais réunir cinq Tutsis et nous allons récolter cent millions » ! Hein ! Ecoutez-moi cela ! Mais cela est vrai (il claque sa langue contre la gencive). Même s'ils disaient qu'ils sont victimes d'injustice, ce sont eux qui ont [tout l'argent]. Il y a des gens qui ont pu voir la liste des débiteurs de la Caisse d'épargne et ils ont constaté que la plupart étaient des Tutsis, ou des femmes tutsies ! Quant aux Hutus, les enfants de Sebahinzi, ils sont vraiment distraits !<sup>13</sup>

Il y avait en réalité peu de Tutsi parmi les fortunes du pays et Charles Shamukiga était surtout attaqué pour son rôle dans la défense des Droits de l'homme. Il a été très souvent la cible de la RTLTM, comme l'a souligné le procureur François-Xavier Nsanzuwera au procès des médias, au TPIR :

Nsanzuwera a déclaré que Charles Shamukiga l'avait appelé après cette émission et lui avait dit qu'il se sentait menacé par celle-ci. Shamukiga avait été souvent mentionné sur les ondes de la RTLTM au cours des premiers mois de 1994 parce qu'il était un homme d'affaires tutsi connu comme étant un ami du Président Habyarimana.<sup>14</sup>

Bonaventure Mureme, qui reproche au président Habyarimana de s'être entouré de Tutsi, accuse Shamukiga d'avoir fait des collectes de fond pour le

9. Les Banyanduga sont originaires du Nduga, le Rwanda central. Ce terme désigne aussi les partisans de Grégoire Kayibanda, renversé par le coup d'État d'Habyarimana en 1973.

10. Les Bakiga sont originaires du Nord du Rwanda. Ce terme désigne aussi les partisans d'Habyarimana.

11. J.-K. Gasana [2, p. 198].

12. G. Prunier [5, p. 224]

13. Procès des médias, TPIR, Case No ICTR-99-52-T, Le Procureur c. Ferdinand Nahimana, Jean-Bosco Barayagwiza, Hassan Ngeze. Jugement et sentence, 3 décembre 2003. Section 364, p. 125. Pièce à conviction P36/14F. <http://www.francegenocidetutsi.org/MediasJugementEtSentence.pdf#page=131>

14. *Ibidem*, section 366, p. 126.

compte du FPR. Il s'était introduit, selon lui, chez Habyarimana grâce à son médecin Emmanuel Akingeneye.<sup>15</sup>

Un texte du commandement des FAR en exil note qu'en 1990, au début de la guerre, Charles Shamukiga était un grand sponsor du FPR, soupçonné d'être un agent double.<sup>16</sup>

## 4 Son assassinat, le 7 avril 1994

Pour le procureur Nsanzuwera, être nommé désigné dans une émission de la RTLM était une condamnation à mort. Charles Shamukiga était donc sur les listes des hommes à abattre. On apprend dès le 7 qu'il a été arrêté :

Professor Filip Reyntjens, an expert in Central African affairs at Antwerp University, said his sources in Kigali told him that military troops had arrested several leading Tutsis. Both of the presidents belonged to the Hutu tribe.

Reyntjens told Reuters that Charles Shamukiga, a Tutsi businessman and honorary consul in Luxembourg, was among those arrested by troops in Kigali. "Some arrests are underway... there has been a big clampdown on human rights activists who feel very threatened by what has happened," Reyntjens said.<sup>17</sup>

Alison Des Forges rapporte la nouvelle le 8 :

Closer to the center of town, the presidential guard rounded up some people in a pickup truck, including Charles Shamukiga, a leader of the human rights organization Association des Volontaires de la Paix.<sup>18</sup>

Selon le Comité pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie au Rwanda (CRDDR), Charles Shamukiga, consul honoraire du Luxembourg et représentant légal adjoint de l'Association des volontaires pour la paix (AVP) a été enlevé par la garde présidentielle et on est toujours sans nouvelle de lui.<sup>19</sup> La nouvelle de sa mort est donnée le 15 avril par le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg à l'AFP :

15. B. Mureme [3, p. 544].

16. Commandement des FAR en exil, *Contribution des FAR à la recherche de la vérité sur le drame rwandais - La guerre d'octobre 1990 et la catastrophe d'avril 1994*, 1<sup>er</sup> décembre 1995. TPIR, Case No : ICTR-98-41-T, Exhibit No : DK 81 A, Date admitted : 23-9-2004, Tendered by : Defence, page 77 du fichier pdf. <http://www.francegenocidetutsi.org/ContributionDesFarAlaRechercheDeLaVeriteDecembre1995.pdf>

17. *Rwandan troops hunt down ministers - Belgian news agency*, Reuters, Brussels, 7 Avril 1994.

18. « *Take Care of My Children* », The Washington Post, 8 Avril 1994. Traduction de l'auteur : Plus vers le centre de la ville, la garde présidentielle a embarqué des gens dans un pickup, dont Charles Shamukiga, responsable de l'organisation de défense des Droits de l'homme, l'Association des Volontaires de la Paix.

19. *Des dizaines de milliers de morts*, L'Humanité, 12 avril 1994.

BRUSSELS, April 15 (AFP) - Luxembourg's honorary consul in Rwanda was one of the first of thousands of people killed there in ethnic bloodshed over the past nine days, the Luxembourg Foreign Ministry said here Friday.

It said the consul, Charles Shamukiga, had been arrested in Kigali by three armed soldiers and a government army captain, taken away and killed despite claiming diplomatic immunity.

The ministry said the Luxembourg authorities were trying to evacuate Shamukiga's family.<sup>20</sup>

Sa mort est signalée par Amnesty International le 19 avril 1994.<sup>21</sup>

Le matin du 7 avril, Shamukiga a appelé le Procureur :

Le 7 avril 1994, Shamukiga a appelé Nsanzuwera pour savoir s'il était vrai que le Président avait été assassiné. Pendant qu'ils étaient au téléphone, des soldats de la garde présidentielle ont enfoncé la porte de la maison de Shamukiga. Il a alors dit à Nsanzuwera : « Ça y est, je vais mourir ». Il a ensuite été tué.<sup>22</sup>

Le 15 avril, il est accusé par la RTLM d'avoir détenu des armes. Gaspard Gahigi déclare :

- I cannot understand why they are scared to file a complaint against Belgium whilst that country has blatantly attacked us ; that is obvious. The Inyenzi are fighting us in collaboration with the Belgians ; earlier on you talked about the media.

-Hum !

- ...on radio and television stations. Who did all this ? Is it not the Belgians ? It is the Belgians who made all those plans in the case of the ammunition found in the houses of Shamukiga, Sebera<sup>23</sup> and company among others, do you understand ?<sup>24</sup>

20. *Luxembourg consul killed in Rwanda*, AFP, 15 avril 1994. Traduction de l'auteur : Le consul honoraire du Luxembourg a fait partie des premiers parmi des milliers de personnes assassinées dans un bain de sang ethnique ces neuf derniers jours, a déclaré le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg ici vendredi. Il a dit que le consul, Charles Shamukiga, a été arrêté à Kigali par trois soldats en armes et un capitaine de l'armée gouvernementale, puis enlevé et tué bien qu'il ait invoqué son immunité diplomatique. Le ministre a déclaré que les autorités luxembourgeoises essayaient d'évacuer la famille de Shamukiga.

21. Amnesty International, *Further information on UA 140/94 (AFR 47/03/94, 8 April 1994) and follow-up (AFR 47/04/94, 11 April) - Extrajudicial executions / fear of further killings*, Amnesty, 19 avril 1994. <http://www.francegenocidetutsi.org/AmnestyAfr470061994en19avril1994.pdf>

22. ICTR transcript, Nsanzuwera, 23 April 2001 and 24 April 2001 ; Procès des médias, *ibidem*, section 119, p. 38.

23. Antoine Sebera figurait sur la liste des complices des Inyenzi-Inkotanyi publiée par la CDR en 1992 et citée plus haut.

24. Gaspard Gahigi, RTLM, 15 avril 1994. TPIR Case No : ICTR-99-52-T Exhibit No : P103/70 B-R Date admitted : 4-6-2003 Tendered by : Prosecutor. <http://www.francegenocidetutsi.org/rtlm0070.pdf> Traduction de l'auteur : Je ne peux comprendre pourquoi ils ont peur de déposer une plainte contre la Belgique alors que ce pays nous a attaqué en flagrant délit ; c'est évident. Les Inyenzi nous combattent avec le soutien des Belges ;

### 4.1 Trois témoins

Trois jeunes filles, E. K. et les deux sœurs M. et V. habitaient chez Charles Shamukiga. Il avait adopté E. K. à la mort de ses parents. Il en avait été de même pour M. et V.

Elles ont été témoins de ce qui s'est passé le 7 avril. À 7 h 30 du matin, ils sont venus le chercher en camionnette. Son fils Christophe Shamukiga connaît le militaire qui est venu le chercher, le capitaine Bizimungu.

### 4.2 Laurent Serubuga était-il présent lors de l'arrestation ?

V., l'une de ces jeunes filles, résidait dans le même foyer que Laurent Serubuga à Strasbourg en 2001, mais elle ne le connaissait pas. V. s'y faisait agresser verbalement, par un groupe de Rwandais qui escortait un homme comme s'ils étaient sous ses ordres. Les propos qu'ils lui adressaient étaient à connotation raciste. V. a eu peur une nuit où elle a été réveillée brutalement par des coups sur sa porte et des menaces comme « je vais te fracasser les côtes » ou « t'écraser la tête »... Quand elle a décrit l'homme à la tête de ce groupe de Rwandais, une amie qui connaissait Serubuga et son comportement lui a montré la photo de ce dernier en tenue militaire et civile sur internet et V. a réagi vivement et a reconnu Serubuga comme l'homme qui commandait ceux qui sont venus chercher et tuer Charles Shamukiga le matin du 7 avril 1994.

### 4.3 Assassinat d'autres membres de l'AVP

En plus de Charles Shamukiga d'autres animateurs de l'Association des Volontaires de la Paix (AVP) sont assassinés comme le Père Mahame S. J., au centre Christus dans l'après-midi du 7 avril.

André Katarwa de l'AVP avait été attaqué à la grenade le 11 janvier 1994.<sup>25</sup> Il a survécu au génocide.<sup>26</sup>

## 5 La famille de Charles Shamukiga

Survivent à Charles Shamukiga, sa deuxième épouse, Claire Nyinawumwami et quatre enfants de son premier mariage, Christophe Shamukiga, Christine Shamukiga, Jacques Uwamungu et Chrysologue Munana.

Christophe Shamukiga s'est réfugié à l'hôtel des Mille Collines le 10 avril. Il est devenu consul honoraire du Luxembourg à la suite de son père.

---

vous venez d'en parler dans les médias. Hum! ... sur des chaînes de radio ou de télévision. Ce sont les Belges qui ont conçu ces plans dans le cas des munitions trouvées dans les maisons de Shamukiga, de Sebera et compagnie parmi bien d'autres, vous comprenez ?

25. *UA 09/94 - Rwanda : attempted extrajudicial execution / fear for safety : Andre Katarwa, and members of his household*, Amnesty International, 11 janvier 1994. <http://www.francegenocidetutsi.org/afr470011994en.pdf>

26. <http://www.kigalikonnnect.com/listing/association-des-volontaires-de-la-paix-avp--4e4b86609a332.html>.

## Références

- [1] AFRICAN RIGHTS : *Rwanda : Death, Despair and Defiance*. African Rights, P.O. Box 18368, London EC4A 4JE, 1995. 1<sup>re</sup> édition, septembre 1994.
- [2] James K. GASANA : *Rwanda : Du Parti-État à l'État-Garnison*. L'Harmattan, 2002.
- [3] Bonaventure Mureme K. : *Manuel d'histoire politique et sociale du Rwanda contemporain. Tome II. Du coup d'État militaire du 5 juillet 1973 au génocide*. L'Harmattan, 2012.
- [4] Marcel MENDY : *Crise rwandaise : enjeux et perspectives*. L'Harmattan, 2012.
- [5] Gérard PRUNIER : *Rwanda : le génocide*. Dagorno, 1997. Traduction de The Rwandan Crisis, History of a Genocide, Hurst and Co, Londres, 1995.